



UNE CRITIQUE D'ELIE HALEVY

réfutation d'une importante déformation de la philosophie britannique¹

Francisco Vergara

Le prestigieux éditeur *Presses Universitaires de France* a récemment publié (Novembre 1995) une nouvelle édition du célèbre livre d'Elie Halévy *La formation du radicalisme philosophique* initialement sorti en français, en trois volumes, parus entre 1901 et 1904 et traduit en anglais en 1926. Selon l'opinion la plus répandue cet ouvrage donnerait une excellente description de l'utilitarisme anglais. Ainsi, dans l'*International Encyclopedia of Social Sciences*, Talcott Parsons en parle comme étant « l'analyse virtuellement définitive de l'utilitarisme² ». Plus récemment, Donald Winch, dans son introduction à l'édition Penguin des *Principes de l'économie politique* de John Stuart Mill, décrit l'ouvrage d'Halévy comme « encore aujourd'hui la meilleure étude des idées et des activités de cette école prise dans son ensemble³ ».

Dans ce court essai, nous exprimons une opinion très différente. Nous montrons que Halévy, qui avait un manifeste dégoût pour l'utilitarisme (le qualifiant de « morale plébéienne ou plutôt bourgeoise »⁴ et de « théorie trop simple »⁵) s'est complètement trompé, il n'a pas du tout compris les écrits des philosophes utilitaristes anglais et écossais.

La manière dont Halévy a compris l'Utilitarisme et le Principe d'Utilité

On ne trouve aucune définition claire et précise de *l'utilitarisme* dans le livre d'Halévy, mais on voit bien qu'il a confondu la doctrine philosophique que Bentham, John Stuart Mill et Sidgwick ont désigné sous cette appellation avec le sens qu'on donne à ce mot dans la langue courante. Il a cru comprendre qu'il s'agissait d'une *théorie descriptive* et a pris le « principe d'utilité » pour une loi psychologique qui explique le comportement humain :

¹ Nous voulons remercier les professeurs R.M. Hare, D.D. Raphael, Fred Rosen et Ross Harrison pour leurs conseils, mais nous sommes particulièrement reconnaissants à Bernard Guerrien (Université de Paris I) et à Estiva Reus (Université de Bretagne occidentale). La traduction de l'anglais a été faite par l'historienne franco-américaine Marta Balinska.

² T. Parsons, *International Encyclopedia of the Social Sciences* (MacMillan and Free Press, 1968) vol.16, 229.

³ J.S.Mill, *Principles of Political Economy* (Penguin Classics, 1985), 51.

⁴ E. Halévy, 411, vol.III, 316. Lorsque nous citons Halévy, la première référence correspond à l'édition anglaise (rééditions Kelley) ; la seconde, à la version française en trois volumes de 1901-1904 (Felix Alcan Editeurs, Paris). A moins de le spécifier, les mots soulignés sont les nôtres.

⁵ Op.cit., note 4, (491, vol III, 343).

« Le principe de l'utilité [...] signifiait que tous les hommes *tendent naturellement* vers le plaisir et fuient la peine »⁶.

« c'est *le principe fondamental de la doctrine* que le plaisir est la fin naturelle des actions humaines »⁷

Halévy fait ici une confusion énorme : comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, aucun philosophe utilitariste n'a jamais donné le nom de *principe d'utilité* à une loi psychologique ou à un principe qui explique le comportement humain. C'est là l'erreur fondamentale sur laquelle est construit le livre tout entier.

Quant au contenu de cette prétendue " loi psychologique " (en laissant de côté pour le moment le nom que Halévy lui donne), comme la plupart des formules de cet auteur, celles que nous venons de citer sont ambiguës et peuvent être interprétées de deux manières différentes. Elles peuvent vouloir dire tout simplement que l'idée de plaisir éveille le désir, que les gens sont attirés par le plaisir. Mais c'est là une proposition tellement banale qu'on peut se demander si quelqu'un l'a jamais niée. En revanche, les formules d'Halévy peuvent avoir un sens plus fort et signifier que l'homme est poussé à l'action *exclusivement* par le plaisir qu'il en attend et qu'entre deux actions il choisira *toujours* celle qui lui promet le plus grand plaisir. Halévy semble parfois utiliser l'expression dans le premier sens, mais c'est la deuxième version, la théorie de l'égoïsme absolu de l'homme, qu'il confond avec le principe d'utilité. C'est, bien entendu, cette interprétation du principe d'utilité qu'ont retenu ses disciples. Que c'est en cela que consiste pour Halévy le principe d'utilité ressort clairement lorsqu'il écrit

« du moment que *la doctrine utilitaire* fait une place aux sentiments de famille, ne va-t-elle pas détruire *le postulat* sur lequel elle repose ? »⁸

Halévy nous dit que les grands philosophes utilitaristes britanniques voulaient imiter l'exemple de Newton (ce qui est vrai) ; mais, suggère-t-il, ils avaient une idée simpliste de ce que ce grand penseur avait fait dans les sciences naturelles. Ils auraient cru (selon Halévy) qu'ils pouvaient expliquer *tous les phénomènes* de la vie sociale et mentale par *une seule loi*, par *un seul principe* (l'attraction de l'homme pour le plaisir), à la manière dont Newton aurait expliqué tous les phénomènes naturels par l'attraction universelle (par la loi de la gravitation) :

« la découverte du principe de Newton, qui permet de fonder, sur *une loi unique*, une science intégrale de la nature ... [a ouvert l'espoir] de découvrir

⁶ Op.cit., note 4, (456, vol III, 275).

⁷ Op.cit., note 4, (119 ; vol I, 218).

⁸ Op.cit., note 4, (504, vol III, page 367).

un principe analogue, capable de servir à la constitution d'une science synthétique des phénomènes de la vie morale et sociale »,
 « *un principe unique* capable d'unir en un seul bloc théorique tant de notions encore éparses⁹ [...] L'analogie du principe de l'attraction universelle, c'est, en matière de philosophie morale, le principe d'utilité¹⁰ ».

Selon Halévy, donc, l'utilitarisme serait *un vaste système*, composé de plusieurs sciences humaines (la psychologie, l'économie politique, l'éthique, la sociologie, la politique, etc.) qui se trouveraient unifiées par une *loi unique* de comportement, une loi qui affirme que l'homme cherche constamment le maximum de plaisir. Ainsi, *en psychologie*, toute action volontaire et tout sentiment moral peut s'expliquer par « l'amour de soi » ; *en éthique*, le devoir moral se réduit à « l'égoïsme bien compris » ; quant à *l'économie politique*, elle serait basée sur l'hypothèse que l'individu cherche exclusivement son « intérêt égoïste » (hypothèse que Halévy appelle, rappelons-le, *principe d'utilité*) et consiste en toutes les conclusions que nous pouvons tirer de cette prémisse :

« l'économie politique, la “dogmatique de l'égoïsme”, constitue peut être la plus fameuse des applications du principe de l'utilité »

Halévy et ses disciples appellent cette vaste construction théorique « le newtonianisme moral » des utilitaristes, le mot « moral » étant apparemment utilisé ici dans son acception descriptive (comme dans l'expression « le physique et le moral »), désignant la vie mentale et sociale.

Cette compréhension erronée du principe d'utilité aurait au moins l'avantage d'être simple et claire ; mais Halévy ne peut pas s'y tenir puisque toute personne qui a lu Hume, Bentham, Mill ou Sidgwick aurait immédiatement décelé l'erreur. Alors il camoufle son erreur. Très vite il nous dit que le principe d'utilité voulait dire *deux choses à la fois* ; ce n'était pas seulement *une assertion positive* (une proposition concernant « ce qui est »), mais aussi, simultanément, *une assertion normative* (un précepte moral exprimant « ce qui doit être », « ce que nous devons faire »). Ainsi, il écrit :

« Considéré comme une maxime d'action, il [le principe d'utilité] signifiait qu'il faut viser au plus grand bonheur du plus grand nombre ; considéré comme l'énoncé d'un fait général, il signifiait que tous les hommes naturellement tendent au plaisir et fuient la peine. Il peut donc, selon qu'on lui donne la forme impérative ou la forme indicative, être tenu pour un précepte moral ou pour une loi de la nature humaine¹¹ »

⁹ Op.cit., note 4, (3, ; vol I, XIII).

¹⁰ Op.cit., note 4 (12, vol I, 13).

¹¹ Op.cit., note 4, (456 ; vol III, 275).

« l'idée maîtresse de Bentham, ce sera précisément d'avoir *découvert*, dans le principe d'utilité, un commandement pratique en même temps qu'une loi scientifique, une proposition qui nous enseigne indivisiblement ce qui est et ce qui doit être¹² ».

Mais, par la suite Halévy nous dit quelque chose d'incroyable : bien que Bentham ait « découvert » cela, quelques pages plus loin, il est dit qu'il ne l'a pas « vu » :

« *A-t-il vu* que le ... principe d'utilité [comporte] ... des interprétations diverses et peut être contradictoires ? Il ne le semble pas ... il aime à croire qu'il a découvert, dans le principe d'utilité, *un principe positif et simple* » (34 ; Vol I, page 52-53).

Ainsi, entre ces deux interprétations du principe - ou ce principe qui veut dire deux choses - l'une serait plus fondamentale : l'interprétation *positive* (ou descriptive) :

“ Le principe d'utilité ... énonce non pas une préférence subjective du moraliste, mais une *vérité de fait*¹³ ”, “ une *loi scientifique*¹⁴ ”.

Le principe d'utilité selon les utilitaristes britanniques

Ce n'est bien entendu pas cela que les utilitaristes appellent *principe d'utilité*. Dans l'oeuvre fondamentale de Bentham, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, le premier chapitre - intitulé précisément « Du principe d'utilité » - est consacré à la définition de ce principe fondamental. Après une courte métaphore sur la peine et le plaisir, sur laquelle nous reviendrons, l'auteur écrit :

« Le principe d'utilité est le fondement de ce livre : il convient donc, dès le début, de donner *une définition explicite et précise* de ce qu'on entend par là. Par principe d'utilité on entend le principe *qui approuve ou désapprouve* toute action quelle qu'elle soit ...¹⁵ ».

Le point essentiel ici est que pour Bentham ce principe est un critère « qui approuve ou désapprouve », un étalon de référence pour distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, un principe qui nous signale *ce qui doit être*. Ce n'est certainement pas une théorie descriptive ou une assertion positive concernant *ce qui est*.

¹² Op.cit., note 4 (12 ; vol I, 14).

¹³ Op.cit., note 4, (27 ; vol I, 41).

¹⁴ Op.cit., note 4, (12 ; vol I, 14).

¹⁵ J. Bentham, 1970, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation* (University of London : The Anthlone Press) , 11-12.

Reste à savoir quelle propriété des actions ce principe prend en compte afin de les approuver ou les désapprouver. Les utilitaristes britanniques ont toujours affirmé clairement que leur critère du bien et du mal, c'est le bonheur « de la communauté » ou le bonheur « de l'humanité » ou celui « de *tous* ceux qui sont concernés ». Dans le chapitre que nous citons, Bentham épuise les alternatives et utilise toujours l'expression *the happiness of the community* :

« 6. On peut donc dire qu'une action est conforme au principe d'utilité [...] lorsque la tendance qu'elle a d'augmenter le bonheur de la communauté est plus importante que toute celle qu'elle a de le diminuer. 7. On peut dire qu'une mesure de gouvernement [...] est conforme au, ou est dictée par le principe d'utilité lorsque, de façon semblable, la tendance qu'elle a d'augmenter le bonheur de la communauté est plus importante que toute celle qu'elle a de le diminuer. [...] 9. On peut dire qu'un homme est partisan du principe d'utilité, lorsque l'approbation ou la désapprobation qu'il manifeste à l'égard d'une action ou d'une mesure, est déterminée par, et proportionnelle à, la tendance qu'elle a, d'après lui, à augmenter ou à diminuer le bonheur de la communauté¹⁶ ».

En parlant des « dispositions », en entendant par là des penchants à agir d'une certaine manière (disposition à la colère, par exemple), il dit la même chose :

« En ce qui concerne les dispositions, c'est pareil (*It is with dispositions as with everything else*) : elles seront bonnes ou mauvaises (*good or evil*) selon leurs effets : selon les effets qu'elles ont à augmenter ou diminuer le bonheur de la communauté¹⁷ ».

Ce n'est pas ainsi qu'Halévy a compris le principe d'utilité. Non seulement il croyait que ce principe voulait dire *deux choses à la fois*, mais il pensait que la part normative du principe proposait *deux critères éthiques différents* : l'un pour les actions de tous les jours des gens en leur qualité de citoyens privés (le critère, dans ce cas, devrait être *leur bonheur personnel égoïste*), et l'autre pour les mesures prises en leur qualité de fonctionnaires publics (le critère ici devait être *le bonheur de la communauté*). Ainsi, Halévy nous donne une troisième définition du principe d'utilité :

« le principe d'utilité approuve ou désapprouve les actions selon leur tendance à augmenter ou diminuer le bonheur des *individus considérés*¹⁸ ».

Nous avons ici, encore une fois, une de ces affirmations ambiguës d'Halévy, une phrase qui peut avoir *deux sens différents*. D'une part, l'expression « les

¹⁶ Op.cit., note 15, 12-13.

¹⁷ Op.cit., note 15, p. 125.

¹⁸ Op.cit., note 4, (28, vol. I, 41),

individus considérés » ressemble vaguement à la formule claire et précise « *tous ceux qui sont concernés* » ; ainsi, une personne un peu familiarisée avec l'utilitarisme pourrait la laisser passer sans se rendre compte de l'ambiguïté. Mais d'autre part, cette affirmation donne la fausse impression que le principe d'utilité prêche *l'égoïsme individuel*. Et plus loin nous voyons que c'était précisément cette idée qu'Halévy faisait passer en contrebande :

« Soyez bienveillant et bienfaisant, à condition que *toujours* votre bonté serve indirectement vos intérêts : il semble que cette formule résume *toute la théorie des vertus*, chez Bentham et chez James Mill ... [lorsque la bienveillance implique un sacrifice] il est absurde de s'y abandonner¹⁹ ».

Mais Bentham et ses disciples étaient parfaitement clairs sur le fait que, même dans les décisions les plus personnelles et intimes (le mariage, le divorce, le suicide, etc.), le critère ultime pour juger de la moralité d'une action doit être le bonheur de *tous ceux qui sont concernés*. Ainsi Bentham, jeune homme, écrit que le bonheur de la communauté est « l'étalon de référence (*"the standard"*) du bien et du mal dans le domaine de *la morale en générale* et du Gouvernement en particulier²⁰ ». Et cinquante ans plus tard, dans son *Article on Utilitarianism*, il n'avait pas bougé d'une *iota* : « "le plus grand bonheur du plus grand nombre" était énoncé comme principe [...] de toutes les mesures législatives et de toutes les règles et préceptes destinés à la direction du comportement humain *dans la vie privée*²¹ » (les guillemets anglais sont de Bentham).

Dans aucune de ces formules, qui expliquent ce qu'est le principe d'utilité, il n'est fait allusion à la *tendance naturelle* de l'homme à rechercher le plaisir ni à son *égoïsme*. Ainsi, si Halévy a réussi à véhiculer une telle idée et à la transmettre à ses disciples, il l'a fait en *tronquant* des passages de la citation dans laquelle Bentham définit son principe. Comparons la version d'Halévy et le texte original de Bentham ; nous mettons **en italiques** les passages qu'Halévy a coupés²².

LES MOTS DE BENTHAM

¹⁹ Op.cit., note 4, (474-477 ; Vol III, page 309-314).

²⁰ J. Bentham, *A Fragment on Government* (Cambridge University Press, 1988), 116.

²¹ J. Bentham, (Clarendon Press, 1993), 291.

²² Ici il faut attirer l'attention sur une différence significative entre le livre de Halévy en français et sa traduction anglaise. The traducteur d'Halévy a probablement vérifié la citation de Bentham et s'est senti moralement obligé d'ajouter des points de suspension là où Halévy avait simplement coupé plusieurs lignes ; sinon le public anglais, pour lequel le livre de Bentham est facilement disponible, aurait détecté le subterfuge. Dans la version en français, il n'y a pas de tels points de suspension.

« 1. La nature a placée l'humanité sous le gouvernement de deux maîtres souverains, la *peine* et le *plaisir*. C'est à eux seuls de montrer ce que nous devons faire, aussi bien que ce que nous ferons. La distinction du juste et de l'injuste, d'une part, et, d'autre part, l'enchaînement des causes et des effets, sont attachés à leur trône. Le principe d'utilité constate cette sujétion, et la prend pour fondement du système dont l'objet est d'élever l'édifice de la félicité par la main de la raison et de la loi. **Mais assez de métaphores et de déclamations : ce n'est pas par de tels moyens que la science morale sera améliorée.**

2. Le principe d'utilité est le fondement de ce livre : il convient donc, dès le début, de donner une définition explicite et précise de ce qu'on entend par là. Par principe d'utilité on entend le principe qui approuve ou désapprouve toute action quelle qu'elle soit » (*An Introduction.... op. cit.* p. 11-12.)

VERSION TRONQUEE

Arrêtons nous un instant sur la manière dont Halévy a tronqué le texte de Bentham, une altération qui a précipité tellement de ses disciples dans l'erreur que nous dénonçons dans cet essai. Les phrases que Halévy omet servaient, dans le discours de Bentham, à séparer le texte en *deux parties* très différentes : une première partie qui est, selon sa propre expression, « métaphore et déclamation » et une seconde partie qui est « explicite et précise » et qui contient *la définition* du principe d'utilité. Dans l'original de Bentham (et dans les éditions modernes de son livre) les deux paragraphes sont même numérotés **1** et **2**. Au cas où on ne verrait pas où se trouve la définition, Bentham a ajouté une

PAR HALEVY

« [Halévy cite Bentham] “La nature a placée l'humanité sous le gouvernement de deux maîtres souverains, la *peine* et le *plaisir*. C'est à eux seuls de montrer ce que nous devons faire, aussi bien que ce que nous ferons. La distinction du juste et de l'injuste, d'une part, et, d'autre part, l'enchaînement des causes et des effets, sont attachés à leur trône. Le *principe d'utilité* constate cette sujétion, et la prend pour fondement du système dont l'objet est d'élever l'édifice de la félicité par la main de la raison et de la loi. Par le principe de l'utilité on entend le principe qui approuve ou désapprouve une action quelconque selon la tendance qu'elle paraît avoir à augmenter ou diminuer le bonheur de la partie intéressée” » (les guillemets anglais sont d'Halévy, 26 ; vol.I, p. 38-39).

« note marginale », juste en face de son paragraphe 2, qui dit « Principle of Utility, what » (cliquer ici pour voir fac-similé). Mais, là où Bentham nous donne *deux paragraphes* clairement distincts (numérotés « 1 » et « 2 ») Halévy coupe et les fusionne en *un seul*. Et pour bien orienter le lecteur, il écrit immédiatement après :

« **Deux points** sont à retenir dans **cette définition** ... le principe d'utilité ... énonce non pas une préférence subjective du moraliste, mais une vérité de fait, une *loi objective de la nature humaine* ».

Le tour est ainsi joué, l'effet psychologique est produit sur le lecteur, et c'est cette définition du principe d'utilité que retiendront ses disciples, et cette citation tronquée qu'ils reproduisent systématiquement. Pourtant, même la version abrégée par Halévy ne dit pas du tout (si on la lit attentivement) que le principe avait *deux significations*.

Remarquons, pour finir sur ce point, que l'édition de 1995 du livre d'Halévy ne fait aucun commentaire sur ces citations abrégées, bien que l'éditeur insiste, sur la première page de chacun des trois volumes, que les références aux œuvres de Bentham ont été « révisées ».

Les sources d'inspiration de Bentham : Hume et Helvétius

S'il restait encore quelque doute concernant ce que Bentham entendait par « principe d'utilité », il disparaît quand il nous dit d'où il l'a pris. Bentham dit qu'il a trouvé ce principe chez Hume et chez Helvétius. Or, ces deux auteurs utilisaient systématiquement l'expression « principe d'*utilité publique* », indiquant clairement ainsi qu'il s'agit d'un critère éthique et que ce critère n'est pas le bonheur de « l'individu qui agit » mais celui de « tous ceux qui sont concernés ». Voici un des passages où Bentham reconnaît, en 1822, la dette qu'il a, à cet égard, envers Hume :

« Sous l'appellation de principe d'utilité, car telle était l'expression empruntée à David Hume, le *Fragment* [il fait référence à son livre *A Fragment on Government*] a établi le principe du plus grand bonheur en tant que *critère du bien et du mal (standard of right and wrong)* dans le domaine de la morale en générale et du Gouvernement en particulier²³ ».

Et voici quelques extraits du texte de Hume auquel il fait référence :

« nous devons chercher les lois qui sont, dans l'ensemble, les plus utiles et les plus bénéfiques [...] quel argument plus fort peut on souhaiter ou imaginer pour justifier tel ou tel devoir que le fait de savoir que plus ce devoir est considéré comme inviolable plus *la société atteindra un degré élevé de*

²³ Op.cit., Note 19, 116.

bonheur [...] même dans la vie de tous les jours, nous avons recours à chaque instant au *principe d'utilité publique*²⁴ ».

A d'autres occasions Bentham a laissé entendre que c'était chez Helvétius qu'il a trouvé le principe d'utilité :

« De lui [Helvétius] j'ai appris à regarder la tendance de toute institution ou action à promouvoir le bonheur de la société comme le seul critère et la seule mesure de son mérite, et à [...] regarder *le principe d'utilité* comme un oracle qui, s'il était correctement consulté, donnerait la seule solution véritable à chaque question concernant le bien et le mal²⁵ ».

Et voici les passages de Helvétius qui l'ont probablement inspiré :

« on ne peut conserver une Vertu toujours forte et pure, sans avoir habituellement présent à l'esprit *le principe de l'utilité publique* [...] la vérité elle-même est soumise au *principe de l'utilité publique* [...] (un homme vertueux) se conduit toujours sur la boussole de *l'utilité publique*. Cette utilité est le principe de toutes les Vertus humaines, et le fondement de toutes les législations [...] c'est enfin à ce principe qu'il faut sacrifier tous ses sentiments²⁶ ».

Voilà ce qu'il en est des prédécesseurs de Bentham. Tournons-nous maintenant vers ses principaux successeurs, John Stuart Mill et Henry Sidgwick, qui évidemment ne considéraient pas le principe d'utilité comme une loi scientifique qui *explique* le comportement humain. Ainsi, le jeune John Stuart écrit, en 1835 :

« le principe d'utilité [...] est une théorie *du bien et du mal*²⁷ ».

Et trente ans plus tard, dans le chapitre intitulé « Ce qu'est l'Utilitarisme » de son livre *Utilitarianism*, il écrit :

« La doctrine [utilitariste] soutient que les actions sont bonnes dans la mesure où elles tendent à augmenter le bonheur et mauvaises dans la mesure où elles tendent vers le contraire [...] le bonheur qui constitue le critère utilitariste de ce qui est bien, n'est pas le bonheur de l'individu qui agit, mais celui de *tous ceux qui sont concernés*²⁸ ».

²⁴ D. Hume, *An Inquiry Concerning the Principles of Morals*, in *Enquiries....*, (Oxford, Clarendon Press, 1992), 195-203.

²⁵ J. Bentham, *The Correspondence....*, (The Athlone press, 1968), Volume II, 99.

²⁶ C.A. Helvétius, *De l'esprit* (Paris : Fayard, 1988), 82-84.

²⁷ J.S. Mill, "Sidgwick's Discourse", in *Collected Works* (Toronto University Press) vol X, 71.

Dans le chapitre intitulé « The Meaning of Utilitarianism » de son œuvre célèbre *Methods of Ethics*, Henry Sidgwick définit la doctrine de la même façon :

« Par utilitarisme on entend ici la théorie éthique selon laquelle la conduite qui, dans des circonstances données, est objectivement bonne, est celle qui produira, dans l'ensemble, la plus grande quantité de bonheur ; c'est à dire, tenant compte de *tous ceux dont le bonheur est affecté* par cette conduite²⁹ ».

Ainsi, si les philosophes britanniques dont nous parlons ici appelaient leur doctrine « utilitarisme », ce n'est pas parce qu'elle mettait en avant la recherche de l'utilité individuelle comme facteur qui explique les actions humaines (comme Elie Halévy et ses disciples le suggèrent), mais parce qu'elle propose l'utilité publique - le bonheur de la communauté - comme critère pour les juger.

Cependant, puisque Elie Halévy et tant de ses disciples confondent le principe d'utilité avec la théorie psychologique selon laquelle l'homme cherche toujours le plus grand plaisir pour lui (la théorie égoïste), voyons ce que les utilitaristes britanniques pensaient de cette théorie, bien qu'elle n'ait rien à avoir avec le principe d'utilité.

LE « SYSTÈME ÉGOÏSTE »

Dans son livre *De l'esprit*, Helvétius, un des avocats les plus célèbres de la théorie de l'égoïsme universel en psychologie, a donné son opinion sur la question d'une manière très claire :

« le désir de plaisir est le principe de *toutes* nos pensées et de *toutes* nos actions, si *tous* les hommes tendent continuellement vers leur bonheur réel ou apparent, *toutes* nos volontés ne sont donc que l'effet de cette tendance [...] l'on est nécessité à poursuivre le bonheur *partout* où on l'aperçoit [...] le désir de son bonheur lui fera *toujours* - le forcera *toujours* de - choisir le parti qui lui paraîtra le plus convenable à ses intérêts, ses goûts, ses passions, et enfin à ce qu'il considère comme son bonheur³⁰ ».

C'est là « le principe » ou « postulat » qu'Halévy confond avec le principe d'utilité et qu'il attribue aux utilitaristes britanniques. Ainsi, il écrit :

²⁸ J.S. Mill, *Utilitarisme*, in *On Liberty and Other Classics* (Oxford University Press, 1991), 137 et 148.

²⁹ Sidgwick, Henry, *The Methods of Ethics* (Macmillan and Hackett, 1907), 411.

³⁰ Op.cit., Note 27, 47. Notons qu'Helvétius n'appelle jamais cette théorie psychologique « le principe d'utilité » comme semblent le croire Halévy et ses disciples.

« Bentham [...] développe maintenant *sans restriction* la théorie d'Helvétius [...] James Mill devient lui-même un adepte intransigeant de la psychologie d'Helvétius³¹ ».

« Le philosophe utilitaire [...] considère l'individu comme primitivement égoïste, et *toutes* les inclinations désintéressées comme autant de transformations de cet égoïsme primordial³² ».

Qu'ont réellement écrit les utilitaristes anglais sur cette question ? Commençons par David Hartley, un auteur souvent mentionné par Halévy, fondateur de « l'école de l'association des idées », école psychologique à laquelle adhéraient la plupart des utilitaristes anglais³³ :

« le désir de bonheur et l'aversion à la douleur, sont sensés être inséparables, et essentiels, à toute nature intelligente. Mais cela ne semble guère une façon exacte ni correcte de parler [...] quiconque fera suffisamment attention au fonctionnement de son propre esprit, et aux actions qui en résultent, ou aux actions des autres, et aux sentiments qui sont sensés les engendrer, trouvera des différences et des singularités dans des personnes différentes, et dans la même personne à des moments différents, qui *ne confirment en rien l'hypothèse d'un désir essentiel, originel et perpétuel de bonheur*, ni d'une tendance vers ce bonheur³⁴ ».

La même opinion est exprimée par David Hume qui, selon Halévy, est un des « premiers théoriciens de la morale de l'utilité » (201 ; vol II, p.90). Ainsi Hume écrit dans son *Treatise on Human Nature* :

« Ce n'est pas contraire à la raison de préférer [...] un bien reconnu comme moindre à un bien plus important, et d'avoir un sentiment plus ardent pour le premier que pour le second [...] Un bien trivial peut, dans certaines circonstances, engendrer un désir supérieur à celui qu'éveille le plaisir le plus fort et le plus estimable [...] les hommes agissent souvent, en toute conscience, contre leurs intérêts³⁵ ».

Et vingt-deux ans plus tard dans son *Enquiry Concerning the Principles of Morals* il écrit :

³¹ Op.cit., note 4, (337, vol III, p.121).

³² Op.cit., note 4 (502-503, vol III, p.364-365).

³³ Halévy dit de lui : « Les principes de cette science positive de l'âme ... Hume et Hartley les ont formulés » (Halévy, vol. III, page 333).

³⁴ D. Hartley, *Observations on Man* (Thomas Tegg and Son, 1834), 232-234 .

³⁵ D. Hume, *A Treatise of Human Nature* (Penguin Books, 1984), 463-464.

« de la structure originelle de notre constitution mentale, nous sommes capables de ressentir *un désir du bonheur ou du bien d'autrui* ³⁶ ».

Et James Mill écrit :

« un individu [...] peut non seulement se tromper sur son véritable intérêt, mais, *tout en le percevant avec clarté* il peut préférer assouvir une forte passion [...] qu'un homme poursuive les intérêts d'un autre homme, ou qu'il poursuive n'importe quel autre but, c'est tout aussi concevable que de poursuivre ses propres intérêts [...] *peut on trouver une seule proposition de ma part qui laisse entendre que je puisse ignorer cela ?* ³⁷ ».

Alors que son fils John Stuart écrit, en 1833 (son père était toujours en vie) :

« que toutes nos actions soient déterminées par les peines et les plaisirs que nous en attendons, cela, en tant que vérité universelle, ne peut nullement être affirmé » ³⁸.

Et Sidgwick écrit :

« la doctrine selon laquelle le plaisir (ou l'absence de douleur) est la fin de toute action humaine n'est confirmée ni par les résultats de l'introspection, ni par ceux de l'observation et l'induction [...] nos impulsions actives conscientes sont si loin d'être toujours orientées vers l'obtention de plaisir et la diminution de la peine pour nous mêmes que nous pouvons observer partout dans le conscient des impulsions orientées vers l'extérieur [*extra-regarding impulses*], dirigées vers des choses qui ne sont ni plaisir, ni soulagement de la peine ³⁹ ».

Si un penseur aussi subtil que Ronald Dworkin a pu, donc, attribuer à ses adversaires philosophiques (les utilitaristes) cette doctrine si simpliste, une doctrine qu'ils avaient si clairement rejetée, c'est probablement en partie dû à l'influence directe et indirecte des écrits d'Halévy. En effet, Dworkin écrit :

³⁶ Op.cit. note 23, 302.

L'essai du Professeur Philippe Mongin, que les nouveaux éditeurs de *La Formation du radicalisme philosophique* ont jugé instructif de mettre en postface du volume III de la nouvelle édition, montre à quel point Halévy a induit ses disciples en erreur. Dans cet essai, M. Mongin nous parle d'une " idée humienne suivant laquelle *toute action vise au plaisir de l'agent* " ; " Halévy entend manifestement le "principe de l'utilité" au sens restreint d'un principe individuel : le plaisir est la fin des actions humaines. Tel est, en effet, pour l'essentiel, *l'apport de Hume à la problématique*. Il [Hume] ne connaît pas l'autre composante, collective, du principe " (Paris, Presses Universitaires de France, 1995), vol III, p. 377-379.

³⁷ J. Mill, *A Fragment on Mackintosh* (Longmans, Green Reader and Dyer, London, 1870), 276- 278.

³⁸ J.S. Mill, " Remarks on Bentham's Philosophy ", *Collected Works...*, vol X, 12.

³⁹ Op.cit., Note 28, 52-53.

« Pourquoi les gens devraient-ils se préoccuper de quoi que ce soit, si ce n'est de s'amuser le plus possible ? Jeremy Bentham et d'autres philosophes utilitaristes niaient que les gens puissent se préoccuper d'autre chose »⁴⁰.

John Harsanyi, un autre chercheur de qualité, commet la même erreur regrettable :

« [l'utilitarisme classique] *présuppose* une psychologie hédoniste aujourd'hui complètement dépassée. Il n'est pas du tout évident que tout ce que nous faisons, nous le faisons uniquement afin d'obtenir du plaisir et d'éviter la peine⁴¹ ».

L'opinion de Bentham

Qu'en est-il de Jeremy Bentham sur cette question ? Était-il une exception parmi les utilitaristes britanniques ? Comme pour la plupart des questions fondamentales qu'il traite, Halévy utilise des formules ambiguës et exprime même des opinions contradictoires dans les différentes parties de son livre. Ainsi, dans certains endroits de son livre il écrit que

« Bentham [...] ne semble jamais avoir renoncé à tenir les motifs extra-personnels pour aussi "simples" et fondamentaux que les motifs égoïstes [...] il refuse de donner au mot "intérêt" le sens exclusif d'"intérêt personnel" » (les guillemets anglais sont d'Halévy)⁴².

Néanmoins, l'opinion qui prédomine dans son livre, l'opinion que ses disciples ont retenue, consiste à identifier Bentham avec la théorie de l'égoïsme dans sa forme la plus absolue :

« "l'amour de soi est universel" [guillemets de Halévy]. Tous les individus sont essentiellement et nécessairement égoïstes »⁴³.

Mais, bien que Bentham soit loin d'avoir été toujours parfaitement clair sur ce sujet, dans le chapitre explicitement dédié à la question (dans son *Introduction to the Principles of Morals and Legislation* : chapitre intitulé « Of Motives ») il n'avance pas cette théorie. Ainsi, lorsque Halévy résume le contenu de ce chapitre, il est obligé - pour rendre son opinion crédible - de *supprimer* encore une fois des mots clés lorsqu'il cite Bentham - et *sans avertir le lecteur* (sauf dans la traduction anglaise où, comme dans le cas déjà cité plus haut, des points de

⁴⁰ R. Dworkin, *Life's Dominion* (New York, Vintage Books, 1994), 204.

⁴¹ In *Utilitarianism and Beyond*, Sen and Williams, (ed.) (Cambridge University Press, 1982), 54.

⁴² Op.cit., note 4, (465, vol III, 292).

⁴³ Op.cit., 4, (405, vol III, 176).

suspension ont été ajoutés). Citons, côte à côte, l'original (dans lequel nous **soulignons** les mots supprimés par Halévy) et la version d'Halévy :

LES MOTS DE BENTHAM

« pour qu'un homme soit gouverné par quelque motif que ce soit, il doit dans chaque cas regarder au-delà de son action ; il doit regarder vers les conséquences ; et c'est seulement de cette façon que l'idée de plaisir, de peine, **ou de tout autre événement**, peut donner naissance à l'action » (*An Introduction...*, *op. cit.* p. 98).

LES MOTS DE HALEVY

« l'individu, pour agir, doit prévoir l'apparition d'un plaisir ou la suppression d'une peine comme un événement futur, conséquence d'un acte à venir, ce plaisir là, postérieur à l'action, constitue ce que Bentham appelle le motif "en perspective" [les guillemets anglais sont de Halévy, p. 459 ; Vol. III, p. 280] ».

Les mots « **ou de tout autre événement** » ont disparu⁴⁴. Cette version abrégée de la théorie des motivations de Bentham est malheureusement devenue, pour de nombreux commentateurs, la version de référence sur le sujet. Et cela malgré le nombre important de philosophes et d'historiens - parmi les plus compétents - qui ont rappelé que Bentham n'adhérait pas vraiment à la théorie de l'égoïsme absolu. Ainsi, selon John Stuart Mill, qui connaissait intimement l'homme et son œuvre :

« Il n'avait aucune intention [...] d'imputer un égoïsme universel à l'humanité »⁴⁵.

De même, Leslie Stephen dit :

« Il ne soutient pas la doctrine [de l'égoïsme] de manière absolue »⁴⁶.

Plus récemment des universitaires éminents tels que Jacob Viner⁴⁷, D.D. Raphael⁴⁸ ou Ross Harrison⁴⁹ sont arrivés à la même conclusion.

La formation des sentiments moraux

⁴⁴ L'édition de 1995, aux Presses Universitaires de France, ne fait aucun commentaire sur ces erreurs de citation.

⁴⁵ *Op.cit.*, note 37, 14.

⁴⁶ L. Stephen *The English Utilitarians* (Duckworth, 1900), vol I, 311.

⁴⁷ J. Viner, " Bentham and Mill : the Utilitarian Background ", *American Economic Review*, March 1949, 363-364.

⁴⁸ D.D.Raphael, *Moral Philosophy* (Oxford University Press, 1994), 38.

⁴⁹ R. Harrison, *Bentham* (Routledge and Kegan Paul, 1983), 143-145.

Halévy semble avoir confondu deux théories psychologiques différentes qui cherchaient, au dix-huitième siècle, à expliquer les actions dites « désintéressées ». La première, appelée « la théorie de l'égoïsme » (souvent associée aux noms de Mandeville et d'Helvétius), soutient que toutes ces actions résultent d'un *calcul* plus ou moins conscient du plaisir, de l'utilité ou de l'avantage personnels que l'on peut en tirer. La deuxième, appelée parfois « système de la sympathie » (associée aux noms de Hume et d'Adam Smith) qui, sans du tout renier la puissance de l'amour de soi, maintient que dans la constitution mentale originelle de l'homme (dans la nature humaine) il existe, outre des impulsions égoïstes, des réactions élémentaires ou instincts non-égoïstes (la colère, la peur, l'empathie - *sympathy*⁵⁰ en anglais) orientés vers quelque chose d'autre que le plaisir de celui qui agit.

Mais la théorie selon laquelle l'homme calcule, avant chaque action volontaire, combien de plaisir elle lui rapportera, est très difficile à défendre car il est évident que les hommes agissent souvent sans avoir eu suffisamment de temps pour réfléchir. Poussés par des émotions fortes telles la pitié, la jalousie, le sens de l'honneur, etc., ils agissent souvent - et de manière tout à fait consciente - à l'encontre de leurs intérêts. Lorsqu'ils se trouvent confrontés à de telles difficultés, les théoriciens de l'égoïsme absolu se tournent souvent vers une autre théorie, qui est en réalité tout à fait différente. Ils admettent le « pouvoir moteur » de ces émotions (ils reconnaissent qu'il ne s'agit pas uniquement d'hypocrisie pour cacher un calcul intéressé), mais ils maintiennent que ces émotions sont des *sentiments dérivés*, construits inconsciemment par association d'idées à partir des impulsions égoïstes élémentaires (le désir de manger, de boire, etc.).

Cette deuxième théorie de l'égoïsme et la théorie de la sympathie considèrent toutes les deux que les sentiments « désintéressés » qui nous poussent à l'action sont des émotions complexes, construites à partir de réactions mentales plus simples et plus élémentaires. Mais elles divergent en ce que la première estime que le seul principe originel de l'action est le désir de plaisir personnel, alors que la seconde théorie reconnaît plusieurs autres réactions élémentaires ou instinctives (telles, comme nous l'avons dit, la peur, la colère, l'empathie ou *sympathy* en anglais) qui n'ont pas nécessairement comme but le plaisir de la personne qui agit.

A laquelle de ces deux écoles de pensée adhéraient les figures les plus éminentes de l'utilitarisme anglais ? Là encore, il n'y a pas de doute qu'Halévy s'est complètement trompé. Ainsi il écrit :

« Le philosophe utilitaire [...] considère l'individu comme primitivement égoïste, et *toutes les inclinations désintéressées* comme autant de transformations de cet égoïsme primordial⁵¹ »

⁵⁰ Lorsque Hume, Smith et Mill parlent de *sympathy*, il est clair, d'après le contexte, qu'ils se réfèrent à cette réaction affective presque instantanée que la langue française appelle « empathie ». Voir l'entrée *Sympathy* dans le « lexique de mots de philosophie morale anglaise » dans John Stuart Mill, *La Nature*, La Découverte/Poche, Paris, 2003.

⁵¹ Op.cit., note 4, (502-503 ; vol III, 364-365).

« Tout l'effort du psychologue associationniste, c'est de démontrer que l'égoïsme est le mobile primitif dont *toutes les affections de l'âme* sont les complications successives⁵² ».

« Si l'analyse doit absolument réduire tous les sentiments à des éléments simples, aussi homogènes que possible, et régis par une loi unique, encore n'est-il pas prouvé que l'égoïsme doive être le sentiment simple d'où *tous les autres* dérivent⁵³ ».

La *sympathy* elle-même, si l'on en croit Halévy, n'était pour les utilitaristes, qu'une des formes de déguisement de l'égoïsme. Ainsi, il écrit :

« les sentiments sympathiques ne sont [selon les utilitaristes] [...] *que des transformations de l'égoïsme* ⁵⁴ ».

De nouveau, nous avons affaire ici au supposé « newtonianisme moral » des utilitaristes qui, selon Halévy, croyaient qu'ils pouvaient expliquer *toutes* les manifestations de la vie mentale et sociale à partir *d'une seule loi, d'un seul principe*⁵⁵.

La « sympathie » : un instinct simple et originel

Pour les philosophes de l'école de l'école de « l'association des idées », le mot *sympathy* désigne cette faculté qu'ont les êtres humains et les animaux supérieurs de ressentir en leur for les émotions et sensations que quelqu'un d'autre est en train d'éprouver (« *to feel what someone else is experiencing* »). Lorsqu'on voit bailler quelqu'un qui a mal dormi, par exemple, nous ressentons le désir de bailler bien que nous ayons eu une nuit impeccable ; lorsque quelqu'un rit, nous avons envie de rire ; lorsque quelqu'un nous raconte que son fils est mort, nous nous attristons *avec lui*.

En revanche, lorsque nous voyons à la télévision des enfants qui « ont faim », nous pouvons devenir tristes mais le *désir de manger* ne s'éveille pas en nous. Il semble donc y avoir des sensations et sentiments *contagieux* - qui sont susceptibles d'empathie - et d'autres qui le sont beaucoup moins ou ne le sont pas du tout. Et bien que notre capacité de ressentir telle ou telle émotion éprouvée par autrui soit largement augmentée ou diminuée par l'éducation, et d'autres circonstances, il semble qu'il y ait, à l'origine de cette différence (entre sentiments

⁵² Op.cit., note 4, (477 ; vol III, 314).

⁵³ Op.cit., note 4, (464-465 ; vol III, 291).

⁵⁴ Op.cit., note 4, (473, vol III, 308).

⁵⁵ Halévy confond apparemment deux programmes de recherche très différents : la tentative d'expliquer des sentiments complexes (comme le sentiment de justice) par des réactions mentales plus élémentaires (la colère, l'empathie, etc.), et le programme très différent qui veut expliquer tout par un seul principe : la recherche de plaisir personnel..

qui peuvent être « partagés » et ceux qui ne le peuvent pas), quelque chose de particulier à la constitution mentale ou à celle du système nerveux (un « principe originel de la nature humaine » diraient Hume et Smith). La réaction instinctive qui fait surgir ce sentiment secondaire ou dérivé dans notre esprit est ce qu'entendent les psychologues de l'association quand ils parlent du « principe de la *sympathy* ». En français courant, le mot n'a pas du tout cette acception et cela peut expliquer en partie l'erreur de Halévy[#].

Selon les partisans du « système de la sympathie », cette réaction presque instantanée, totalement indépendante de notre volonté, est (autant que les impulsions égoïstes élémentaires) une base sur laquelle des sentiments plus complexes sont construits, en particulier les sentiments d'approbation et de désapprobation que Hume et Smith appellent « sentiments moraux ». Il n'y a aucun calcul égoïste dans la réaction empathique, elle est tout à fait spontanée, voire instinctive. Comme le dit Adam Smith :

« cette explication de la nature humaine qui fait découler tous nos sentiments de l'amour de soi [...] provient, me semble-t-il, d'une vue confuse et fautive du système de la sympathie (*sympathy*) [...] La sympathie ne peut, de quelque point de vue que ce soit, être considérée comme un principe égoïste⁵⁶ » (Smith, 1976, page 317).

Hume est aussi très clair sur ce sujet :

« nous devons renoncer à la théorie qui explique chaque sentiment moral par le principe de l'amour de soi [...] Aucun homme n'est absolument indifférent au bonheur et à la misère des autres. Le premier a une *tendance naturelle* à provoquer le plaisir, le second la peine [...] Voici un principe, qui explique, en grande partie, l'origine de la moralité »⁵⁷.

James Mill dit à peu près la même chose, et lorsqu'il examine la théorie de Mandeville, qui réduit tous les sentiments moraux à une sorte d'amour de soi, il écrit :

[#] Cette acception du mot « sympathie » est peu utilisée dans la langue française où le mot désigne plutôt l'attirance réciproque de deux personnes qui se plaisent (« nous avons *sympathisé* ») ou le fait de trouver la présence d'une personne agréable (« je le trouve *sympathique* »). Ce n'est qu'en physiologie que le français se sert de l'expression dans ce sens ; on parle alors de « réaction sympathique » pour désigner la réaction d'une partie du corps à une lésion subie par une autre partie. Remarquons qu'en anglais l'expression « I sympathise with him » désigne le fait de partager la peine de quelqu'un, et jamais le fait de le trouver agréable. Le concept dont parlent Hume et Adam Smith n'a aucune relation avec l'acception du mot français puisque nous avons tendance à bailler même lorsqu'on voit bailler une personne que l'on déteste (que l'on trouve « antipathique »), et - pour prendre un exemple de Smith - lorsque quelqu'un va recevoir un coup de bâton on a tendance à « retirer notre main », même lorsqu'on déteste l'individu et que l'on croit la bastonnade méritée.

⁵⁶ A. Smith, *The Theory of Moral Sentiments* (Glasgow Edition, 1976), 317.

⁵⁷ Op.cit., note 25, 219-220.

« Si je dois donner mon opinion sur la représentation qu'il donne de la nature humaine, *je dis qu'elle est fausse* » (James Mill, 1870, page 62).⁵⁸

Et John Stuart Mill écrit :

« L'idée de la douleur de quelqu'un nous est naturellement pénible ; l'idée du plaisir de quelqu'un nous est naturellement agréable. De ce *fait constitutif de notre nature* découlent, selon les meilleurs exposants de la théorie de l'utilité, nos sentiments d'amour ou d'aversion à l'égard des autres êtres humains. Dans cet *élément non-égoïste* de notre nature, se trouve un fondement [...] qui peut engendrer les sentiments moraux » (Mill, 1835, page 60).⁵⁹

Et, parlant des utilitaristes en général, Henry Sidgwick écrit :

« Les théories de Hume et d'Adam Smith prises ensemble anticipent, dans une mesure importante, l'explication de l'origine des sentiments moraux qui ont été plus récemment courantes dans l'école utilitariste. »⁶⁰

Conclusion

Dans cet essai, nous avons critiqué Elie Halévy, dont l'ouvrage célèbre a probablement fait plus pour déformer la compréhension de l'utilitarisme dans le monde occidental que toute autre livre semblable. Halévy n'a cependant rien dit de nouveau ; il a simplement ramassé les rumeurs et les ouï-dire les plus courants - sur l'utilitarisme et l'économie politique classique - les tissant en un système simple et facile à retenir qui a captivé et induit en erreur un certain nombre de chercheurs en histoire de la pensée.

Puisque la nouvelle édition française de son œuvre va certainement donner un encouragement à cette interprétation « populaire » de l'utilitarisme, nous avons considéré notre devoir de rappeler que la tradition de la pensée anglaise et écossaise qui va de Hume à Sidgwick mérite d'être étudiée et traitée avec plus de respect.

⁵⁸ Op.cit., note 38, 62.

⁵⁹ Op.cit., note 28, 60.

⁶⁰ H. Sidgwick, *Outlines of the History of Ethics* (Macmillan and Hackett, 1902), 218.